



Conditions générales de vente Althea Diff'

BP 172 • 26109 ROMANS Cedex • Tél. : 06 71 55 07 18 • Fax : 04 88 04 97 06 • www.althea-conseil.fr

1 Généralités :

Les présentes conditions générales détaillent les droits et les obligations du cabinet Althea Conseil et de ses Clients dans le cadre de l'utilisation et de la vente des prestations de services sur ses différents sites Internet.

Le cabinet Althea Conseil gère des sites Internet de recrutement, développe des solutions informatiques dédiées au recrutement en ligne et vend des services de recrutement en ligne et d'aide à l'emploi. Pour chaque relation commerciale, les conditions générales de vente sont réputées tacites. Aucun des droits accordés dans le présent document ou découlant de ce dernier ne peut être concédé à des tiers.

Toute prestation accomplie par le cabinet implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

2 Définitions :

Le Cabinet désigne : Le cabinet Althea Conseil, représenté par son créateur et directeur Ludovic D'HOOGHE.

Les Services Althea Diff' sont les « Services » proposés par le Cabinet dans le cadre de l'établissement du bon de commande et détaillé ci-dessus.

L'Hébergement : l'« Hébergement » désigne la mise à disposition d'un espace de stockage pour les données du Client ainsi que les différentes fonctions d'administration annexes fournies par le cabinet et dont la Société et/ou le Client peuvent modifier et/ou mettre à jour le contenu à tout moment.

Le Client : le « Client » est la personne morale qui utilise les Services fournis par le cabinet destinés aux professionnels

(Parution d'offres d'emploi, consultation de CV et autres prestations de services de recrutement).

Le CV : le « Curriculum vitae » ou « CV » est le document présentant en totalité ou en partie les formations, compétences et expériences professionnelles d'un Candidat.

Le CV est mis à la disposition du cabinet par le Candidat afin qu'elle en assure l'hébergement et la diffusion auprès de ses clients.

Le Candidat le « Candidat » est la personne physique qui met son CV à la disposition de la Société dans le but de trouver un nouvel emploi ; Le Candidat peut déjà posséder un emploi.

Le Contrat : on appelle Contrat, le bon de commande (BC) signé par le Client, ou le devis retourné signé par le Client, détaillant les prestations retenues (dénomination, prix, durée, conditions de règlement) et soulignant l'entière acceptation par le Client des présentes Conditions Générales de Vente.

Liste des sites partenaires : les sites partenaires lié à ce bon de commande en cas de diffusion d'offre étant en continuelle évolution, ils peuvent être modifiés en fonction des accords de partenariat en cours avec les dits sites, et seront précisés en cas de demande explicite du client.

3 Objet du Contrat :

Les Contrats conclus entre le cabinet et ses Clients ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le cabinet met à la disposition du client ses services ainsi que l'accès et l'utilisation des dits Services. L'ensemble des Services du cabinet est consultable sur le site Internet du cabinet. Le bon de commande en ligne et les présentes conditions générales font partie intégrante du Contrat. Toute commande d'un ou plusieurs Services du cabinet et toute inscription aux Services impliquent l'acceptation des présentes conditions générales.

Toute commande de Services sur le site Internet d'Althea conseil appartenant au cabinet est réputée ferme et irrévocable par le Client dès la signature du Contrat. Il en est de même pour toutes les prestations du cabinet. Si cette demande est effectuée par un mandataire, elle engage conjointement celui-ci et le Client, notamment pour le bon règlement de cette prestation. Le mandataire doit agir sous couvert d'une notification par le Client qui doit préciser la portée et la durée de son mandat. Le Client s'engage à transmettre au cabinet tous les éléments techniques nécessaires à l'exécution des prestations définies sur le Contrat.

4 Les tarifs et conditions financières :

4.1 Prix des Services et modes de règlement

Les tarifs sont ceux mentionnés sur le bon de commande ou le devis envoyé au Client par le cabinet. Ils sont librement consultables et disponibles en ligne sur les sites Internet du cabinet, sauf pour les services personnalisés qui font l'objet d'un devis dédié. Les prix stipulés sont ceux en vigueur au jour de la signature du Contrat. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils sont majorés du taux de TVA en vigueur à la date de conclusion du contrat pour les Clients situés en France. Les Clients situés hors France sont facturés hors taxes, il leur appartient d'effectuer les déclarations nécessaires et de s'acquitter du paiement des taxes dues auprès de leur centre des impôts local. Les modes de règlement acceptés sont : chèque (uniquement en France), virement, prélèvement. Les frais pouvant être engendrés par un mode de règlement sont à la charge du Client.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé

4.2 Conditions de règlement

Le règlement s'effectue alors au comptant à la commande.

Les factures sont émises et envoyées au Client lorsque les règlements ont été enregistrés.

4.3 Validité et modifications des conditions tarifaires

Les conditions tarifaires de l'offre faite par le cabinet au Client ou à son mandataire ont une durée de validité de 15 jours à compter de l'émission du bon de commande ou du devis s'y rapportant. Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs pratiqués par le cabinet peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis.

Ces modifications sont sans incidence sur les contrats en cours et les offres émises.

4.4 Délais de paiement

Le règlement des prestations proposées par le cabinet doit avoir lieu dès la diffusion des offres. Le cabinet se réserve le droit de conserver les CV des candidats en cas de non règlement de la prestation à l'issue des 4 semaines de diffusion.

5. Obligations du Client :

Le Client utilise les Services proposés sous le contrôle du cabinet et ne peut en conséquent disposer des informations de connexion, et de gestion des sites internet mis à sa disposition dans le cadre de la communication de son offre d'emploi

5.1 Contenu

Dans le cadre des missions proposées et de la diffusion par le client des éléments à faire figurer sur les offres d'emploi, afin de respecter ses obligations aux termes des conditions générales d'utilisation et de vente et de respecter les législations applicables, le Client s'engage, dans toutes les annonces diffusées sur les sites du cabinet, à respecter la législation en cours afférente au code du travail (ART. L 311-4) qui précise qu'aucun terme diffamatoire ou discriminatoire dommageable à des tiers ne peut être mentionné.

Le Client doit respecter toute jurisprudence, code, coutume, pratique ou loi auquel il est soumis pour la réception et le traitement des CV.

5.2 Obligations de confidentialité

Le Client s'engage à ne diffuser ou à ne commercialiser aucune des informations sur le Candidat avec lequel il aura été mis en relation par l'intermédiaire du cabinet. Le Client s'engage à garder confidentiels les détails indiqués sur les CV ainsi que toute autre information reçue sur le Candidat par le cabinet.

Le Client s'engage à ne pas soumettre, copier, revendre ou rendre disponible par quelque forme que ce soit des CV ou toute autre information reçue du cabinet à une autre personne physique ou morale. Le Client s'engage à ne faire aucune discrimination entre les CV reçus du cabinet et ceux reçus par une autre voie. Toute discrimination sera alors considérée comme un préjudice subi par le cabinet. Le Client s'engage à indemniser le cabinet contre tous les coûts que celui-ci devrait supporter pour toutes réclamations, pénalités, dépenses, provoquées par l'utilisation des CV par ledit Client.